



1983

Levendredi 30 septembre 1983

LE FRONT

Hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton en Acadie VOL. 20 NO 5

L'UNITÉ A PRÉVALU:

Voir page 3

- Le C.A. de la FEUM entérine

l'esprit de l'Assemblée générale.

- Mise sur pied d'un comité de
négociation d'une nouvelle entente.



SOMMAIRE

EDITORIAL.....	2
INFORMATIONS.....	3
ECUOS.....	4
ECHOS.....	5
ECHOS.....	6
CINEMA.....	7
ECHOS.....	8
LE MONDE.....	9
EMPLOIS.....	10
SPORTS.....	11
SPORTS.....	12

Editorial: L'Union fait la force.

Voir page 2

internationale: "Ricaïns" cartes sur table.

Voir page 9

ÉDITO.

L'Union fait la force

Par une belle soirée d'automne, le C.A. de la FEUM s'est réuni pour discuter de sujets qui traitaient depuis le milieu de la saison estivale. Cette fois-ci, nous mettons le souhait que la réunion de mercredi soir dernier aura mis un point final sur les mésententes concernant la panoplie d'ententes et qu'elle aura également tranché, une bonne fois pour toute, le cas de ceux qui seront évoqués dorénavant sous le vocable "les-deux-responsables-irresponsables-qui-ont-eu-de-ou-ils-méritaient". La majorité des représentants siégeant à la table de la FEUM, de par leur prise de position concernant les résolutions découlant de l'assemblée spéciale, se sont aussi le respect d'une grande partie des étudiants et des étudiantes présents. C'est aussi que nous avons constaté l'émergence d'un sentiment d'unité entre lesdits représentants. Sentiment qui a débouché, outre les deux démissions, sur la création d'un comité Adhoc qui a pour mandat d'aller négocier un nouveau terrain d'entente entre la FEUM et l'administration de l'U de M.

Maintenant que la question du Kachoo est réglée en partie, nous pourrions tous nous pencher sur un problème aussi vieux que son installation; vous l'avez sans doute deviné: il s'agit du système prêts-bourses. Malgré que ce soit un malaise qui date depuis longtemps, la situation est pire que jamais. Le gouvernement néo-brunswickois annonçait récemment que le prêt (des prêts-bourses) allait passer de 1800\$ à 2400\$.

En plus de cette augmentation, le gouvernement se permet de sabrer à différents endroits dans les dépenses admises. C'est ainsi qu'aucun montant d'argent ne sera accordé pour les frais de collation de diplômes, de dactylographie, d'étude, de stage, de préparation de thèse, etc. Les étudiants et étudiantes de toutes les facultés/écoles, sauf ceux et celles des arts, se voient à court d'argent pour l'achat de livres et instruments.

Pour ce qui est des dépenses exceptionnelles (frais de mariage, funéraires, légaux, etc) eh bien vous pouvez faire une croix sur les montants qui étaient alloués avant l'adoption de cette nouvelle loi. On va même plus loin, on demande à nos parents de payer davantage, alors que la province est au prise avec l'un des taux de chômage les plus élevés du pays.

En ce temps de crise économique, ou tout coûte de plus en plus cher (et l'éducation ne fait pas exception) les acadiens et les acadiennes de la province devront se serrer la ceinture encore plus que par le passé. Combien d'entre nous peuvent se le permettre, et pour combien de temps?

Le fait d'être étudiant deviendra-t-il un privilège réservé à ceux qui en auront les moyens financiers?

Pour quelles raisons le gouvernement a-

t-il adopté, sans avertissement, une telle loi? En faisant le calcul rapide suivant: soit 2000 étudiants, étudiants qui reçoivent le prêt et bourse multiplié par 800\$ (ce montant représente l'économie que la province fait par étudiant en augmentant le prêt de 1800\$ à 2400\$. On sait que la partie bourse relève de la province et que la partie prêt, elle, relève du fédéral) nous obtenons 1 200 000\$ et si nous multiplions ce montant par 4 ans (ce qui représente la durée normale pour son baccalauréat) le résultat est de 4 800 000\$. Or, au même moment (ou presque) de l'adoption de la loi, le gouvernement néo-brunswickois venait d'octroyer 4 000 000\$ aux institutions acadiennes pour la création d'un nouveau quotidien francophone au Nouveau-Brunswick.

Est-ce que c'est nous faire justice à nous étudiants et étudiantes? Devons nous être ceux et celles qui doivent payer la note?

Maintenant que nous avons résolu nos conflits internes (FEUM), il est grandement temps de relever nos marches et de passer à l'action. L'Union fait la force!!!

Le Comité de Rédaction

NOTE: La rédaction du Front, devait publier les entrevues du président et du directeur des finances de la FEUM, mais suite aux délibérations du C.A. de mercredi passé, il nous est apparu que ces entrevues n'étaient plus d'actualité. Nous ferons, par contre, si les deux personnes sont intéressées, un bilan de leur passage à la FEUM.

Le journal LE FRONT est l'hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton en Acadie; publié par le FEUM. Il est situé au 159, rue Massey, Moncton, N-B. E1A 3E9 et notre numéro de téléphone est (506) 858-4526 (4884 pour les interurbains).

LE FRONT veut être à l'avant-garde de la collectivité particuliers des étudiants et étudiantes. Les opinions émises dans LE FRONT ne sont pas nécessairement celles de la Rédaction ou de la FEUM.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au Front doivent être écrits proprement à double interligne, sans dactylographies. Les auteurs doivent indiquer leur nom et numéro de téléphone afin que la rédaction puisse les contacter, si besoin il y a. Le droit à l'anonymat sera respecté si les auteurs en font la demande.

La rédaction se réserve le droit de retenir les articles, opinions, commentaires et autres qui 1) ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut; 2) démontrent des idées à tendance nettement discriminatoire, c'est-à-dire sans fondement, envers les deux sexes (hommes ou femmes), les minorités (ethniques et autres) ou les groupes défavorisés (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc.).

LE FRONT

Directeur Aubrey Cormier

Rédacteur en chef Roger Lavoie

Responsables

nouvelles locales Mehdi Attia

nouvelles internationales Sônia Eliav

nouvelles culturelles Marjorie Théodore

nouvelles sportives Marc LeBlanc

Correcteurs/correctrices

France Carrier Gisèle Colette

Lise Michaud Louis Giar

Équipe de montage

Suzanne Cyr Guylaine DuFour

Silvia Gray Hélène LaRoche

Lise Losier

Photographie

Maquette

Robert Poirier

Daniel Haché

Photocomposition

Gisèle LeBlanc

Pensée de la semaine

L'unité dans la diversité

Comité de rédaction:

Aubrey Cormier

Roger Lavoie

Mehdi Attia

ATTENTION

Le journal est à la recherche de journalistes à la pige. Des bourses sont attribuées pour chacun des articles, chroniques et reportages.

L'heure de tombée est fixée au lundi à 12h. Tous les articles en retard seront reportés à la semaine suivante s'il y a lieu. De plus, les textes doivent comporter un maximum de 500 mots.

Pour de plus amples renseignements, composez le 858-4526 ou venez nous rencontrer au bureau du Front.

LE FRONT

La FEUM a parlé: Révocation de Landry et Young

par Jean-Pierre Landry

Le Conseil d'Administration (C.A.) de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton (FEUM) a décidé au cours de sa réunion "régulière" du 28 septembre de révoquer le président de la FEUM, Pierre Landry et le directeur des finances, Peter Young, pour leurs agissements au sein de la FEUM, et de mandater les directeurs des affaires internes et externes de même que trois membres du C.A. de la FEUM pour aller négocier une nouvelle entente avec l'administration de l'Université de Moncton.

C'est à partir d'une longue série de discussions, et grâce surtout à la participation, en tant que conseiller, de l'avocat de la FEUM, Me André Lupien, qu'il a été possible de passer aux actes. Pour sa part, Me Lupien a progressivement brosse un tableau et commenté toute la question de l'entente. A son avis, la conférence du 5 juillet et l'entente signée n'étaient pas valides, mais celle-ci le devenait le 31 août, au moyen d'une ratification du C.A., au cours d'une réunion qu'on constitue.

Puisque la FEUM est une entité incorporée, son Assemblée générale serait, semble-t-il, détentrice en tout temps d'un droit de regard, et celui-ci ne pourrait pas être perdu suite à une délégation de pouvoir. Les décisions prises par le C.A. ne seraient donc valides qu'ayant un avis contraire de la part de l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale n'est toutefois pas en mesure de négocier un contrat, et ce pouvoir est délégué au C.A. Mais, l'Assemblée générale a le pouvoir de ne pas accepter, en contrepartie, TOUTES les décisions du C.A. Un problème se pose néanmoins: le contrat est valide. La FEUM se trouve ainsi, devant l'alternative suivante: casser le contrat et en subir les conséquences ou négocier. Le C.A. négocie-

ra... si l'administration de l'université veut bien négocier.

Les personnes mandatées pour négocier la nouvelle entente sont: le directeur des affaires internes, Réal Gauthier, le directeur des affaires externes, Pierre Cormier, la représentante de la faculté

de l'administration Annette Poirier, le représentant de l'école d'éducation physique, Émile Gallant, et le représentant de l'école de droit, Jean-Paul Ouellette.

La division au sein du C.A. de la FEUM a eu pour effet de retarder d'une façon considérable le

cours normal de la réunion. Après quatre heures de débats, seuls trois des onze points à l'ordre du jour avaient été débattus. De quoi parlait-on? Citons simplement comme exemple, la question tant controversée de la perte du quorum au cours de

l'Assemblée générale. Elle demeure sans réponse, puisque, semble-t-il, on ne connaît le nombre exact des membres de la FEUM, et que ce chiffre n'est pas disponible.

Mais quelle est la signification des décisions qui ont été prises pendant

cette réunion du 28 septembre? Le C.A. de la FEUM peut désormais négocier une nouvelle entente, sous la surveillance de la population étudiante. Il a choisi d'agir selon notre volonté, et par conséquent de nous représenter à nouveau.

Pus d'éclairage sur le campus

par Michel Thériault

Le campus universitaire sera mieux éclairé. Du moins entre Tailion et la faculté d'administration, puisqu'on y installe six lampadaires. Cette voie est en effet jusqu'à maintenant laissée sans éclairage. Deux de ces lampadaires éclaireront également une partie du chemin entre la faculté d'administration et la résidence LeFebvre.

C'est suite, entre autres, à des plaintes du Groupe d'action pour l'égalité des femmes sur le campus qu'on a entrepris les travaux. Selon un représentant de Bâtiments et Terrains, cette voie était effectivement très sombre et d'autres secteurs dans le même cas se verront antérieurement dotés d'un meilleur éclairage. Certains problèmes souterrains ont également été corrigés, ce qui devrait éviter que des lampadaires ne fonctionnent pas certains soirs, comme c'était le cas l'an dernier. On fera d'ailleurs l'inspection des lampadaires à tous les mois plutôt qu'une fois par année. Suite à d'autres plaintes, Bâtiments et Terrains pense la ville de Moncton pour que la rue Morton et la rue Archibald, entre l'école Vanier et la résidence Lafrance, soient mieux éclairées.

La rue entre Tailion et le Ceps, qui manque également d'éclairage, cré un

problème différent puisqu'elle a été initialement construite pour les

véhicules à moteur seulement. Cependant, on s'attarde au problème et il

est possible qu'on interdise qu'on bloque le raccourci à l'arrière du



Ceps, raccourci emprunté par plusieurs étudiants.

Selon Monsieur St-Thomas du Service de sécurité du campus, plusieurs plaintes officielles ne leur est parvenues l'an dernier concernant des vols ou agressions majeures. Il est conscient, cependant que plusieurs cas n'ont pas été rapportés. Il déplore d'ailleurs ce fait et incite les étudiante(s) à porter plainte, même avec l'aide d'une tierce personne, pour tous genres d'agression. Ceci aidera la police et le service de sécurité, dit-il, à mieux assurer leur protection. Il cite en exemple, un cas survenu cette semaine, où un exhibitionniste aurait importuné des étudiantes, et bien grâce à leur plainte on a déjà des suites sérieuses.

Donc, si vous êtes victime d'agression ou si une personne en habi- tude d'Êve ou d'Adam veut faire des grimaces, n'hésitez pas à rapporter les faits à la police ou au Service de sécurité.



POSTE A COMBLER

Le poste de chef de pupitre aux sports est présentement ouvert au sein de la direction de CKUM-MF. Ce poste est offert à toute étudiante(s) inscrite(s) à temps plein au C.U.M.

Définition des tâches - responsable de la préparation et de la mise en ondes du bulletin sportif - coordinateur du travail des rédacteurs et des journalistes

- responsable de la couverture des événements sportifs - participant au montage des dossiers du secteur de l'information - participant au choix des lecteurs/animateurs des bulletins sportifs

Le chef de pupitre aux sports supervise également les émissions traitant du sport inter-universitaire, du sport professionnel et des sports en fin de semaine. Une bourse de

théorie est reliée à ce poste. La période de mise en candidature est du 22 septembre au premier octobre 1983, à 16h00. Toute personne intéressée est priée de faire parvenir sa mise en candidature à l'adresse suivante:

Poste de chef de pupitre aux sports
à/à Lise Bastarache
CKUM-MF, 159 avenue
Massey, Moncton, N.-B.
E1A 3E9
Tel. 858-4485

CKUM-MF
bulletin
sportif

HEURES DE PROGRAMMATION A COMPTER DU 14 SEPTEMBRE, DIMANCHE AU JEUDI, 8h30 - 9h00, ET VENDREDI ET SAMEDI 8h30 - 9h00.

ÉCHOS

Qu'y a-t-il de si raté dans cette entente

Depuis le début de l'année universitaire, autant les nouveaux étudiants que les anciens

font face à de gros diables. Essayons de récapituler les faits.

Tout d'abord, la première entente amorcée au sein (un, ou les étudiants

perdent le contrôle de leur club étudiant. Cette entente visait aussi le futur Centre social, c'est-à-dire que cette même corporation contrôlerait ce dernier. Cette entente fut rejetée et le conseil d'administration restait ouvert à des suggestions malgré qu'à ce moment, certains membres du conseil d'administration de la F.E.U.M. voulaient attendre en septembre, ce qui aurait été préférable.

Maintenant, la conférence téléphonique, qui fut annulée par la suite, le 31 août à une réunion régulière, dû à certaines anomalies de cette dernière, ou par contre, le conseil d'administration

prenait la responsabilité de l'entente signée, tout en demandant à l'assemblée générale de prendre la décision finale. Cette entente avait comme changement majeur un conseil d'administration avec neuf étudiants au lieu de cinq.

Regardons un peu à la réunion de l'assemblée générale spéciale où les étudiants ont défait l'entente signée et lorsqu'il y a eu une deuxième proposition sur la table, se rapportant à l'entente proposée, certains étudiants jouaient à la chaise musicale pour qu'il n'y ait pas quorum.

Qu'y a-t-il de si dramatique à cette entente? Il y a certains changements majeurs. Le conseil

d'administration déjà existant de la F.E.U.M. devient celui de la nouvelle corporation, les quatre personnes nommées par l'administration ainsi que les deux membres par l'Association des Amis de l'Amis perdent leur droit de vote, mais restent à titre consultatif. Par contre, nous gardons le gérant à plein temps, plus notre contrôleur qui remplira ses tâches déjà définies. (Corporation) les membres ou les actionnaires ordinaires ont droit de vote et ne les banquiers ou financiers.)

Est-ce par pure frustration que certains ne considèrent pas ces changements ou, selon moi, protègent davantage

les droits des étudiants?

Petite remarque: contrairement à ce que certains peuvent croire, le poste de directeur aux affaires internes est la pour défendre toute la masse étudiante et non plus spécialement certaines facultés.

À présent, que fait-on? Continuons à nous à nous battre comme une bande d'enfants frustrés ou, nous commençons à discuter entre personnes matures pour en arriver à une entente commune protégeant le plus les droits des étudiants.

Rémi Gauthier,
Directeur aux affaires internes



Ca's Submarine

Coin Archibald Mountain Rd.
L'Université sur campus \$1.00

854-0884

Bêtises bestiales, quand tu nous tiens

Bêtise bestiale, quand tu nous tiens.

Réponse du mécréant.

Pourquoi la bête essaye-t-elle de faire usage de son esprit alors qu'elle devrait demander à la so-disante Direction générale de l'Alliance internationale des étudiants de l'Université de Moncton de penser à sa place?

Vous me direz "c'est la même chose" et je ne serai que d'accord avec vous.

Il est vrai, du moins dans ce cas-ci, que la bête s'est surpassée et nous a fait étalage de tout son vocabulaire. Mais là où elle est restée "bête", c'est qu'elle a oublié tout simplement que nous ne sommes pas dans la jungle et que par conséquent la loi à laquelle elle est habituée d'obéir n'est pas en vigueur dans le pays ou nous étudions.

Contactés par un des signataires de la lettre dénonçant les agissements de quelques membres de la Direction générale de l'Alliance, trois membres sur cinq ont affirmé n'avoir pas été consultés ni même été mis au courant de la réponse qui a paru au Front de jeudi dernier. Cela veut dire qu'une personne ou deux tout au plus (sur cinq) ont rédigé la lettre. Et le comble est qu'ils parent au nom de la Direction générale (???)

Voyons monsieur ou messieurs ou plutôt la bête (appelons la chose par son nom) dans votre lettre vous n'avez qu'à la vérité. Monsieur se prend pour cinq personnes à la fois (il n'y a que la bête qui puisse penser que cela est possible). Sachez que l'on ne peut pas cacher la vérité avec des gros mensonges. Cela se fait peut-être chez les tontons macoutes, mais

ici cela ne se fait pas. Encore plus, il y a des fois pour exprimer de tels agissements. Si ce que vous dites est vrai, alors prouvez-le et refaites une assemblée générale légalement convoquée et la vérité éclatera en plein jour (à moins que vous ne soyez une bête de nuit).

Vos lanternes enfin éclairées (tout en espérant

que cela vous est possible), sachez que pour faire de la politique, non seulement il faut être né, mais il ne faut pas être bête non plus.

Votre réponse sera l'assemblée générale, sinon je considère le débat clos, car un homme d'état ne peut pas perdre la même langue.

A bon entendeur salut, un Mécréant fier de l'être

Lettre à mon frère

Une si belle tête n'est sûrement pas à couper!

Je ne tiens pas à épiloguer sur la lettre, mon cher frère Longhomo Ethiko. Je tiens simplement à te remercier d'avoir écrit ta lettre qui ne fait que renforcer notre position.

Tu as affirmé toi-même la nécessité d'un regroupement, nous aussi.

Tu as pris l'Université pour le diable. Crois-moi, je partage ton avis. Tu dis que l'Université nous incite à nous unir, je te crois aussi (mais dans quelques conditions?).

Mais là où je ne partage pas ton avis, c'est au moment où tu proposes à reprendre les élections à prendre les élections. Je propose qu'un administrateur qui (l'histoire le prouve, le présent aussi)

trouve un main piasir à manipuler les étudiants que ce soit à la F.E.U.M. à CKUM, à l'Association des étudiants étrangers ou à l'Alliance. C'est quand même étrange de retrouver cette personne partout où il y a un problème. À sa place, j'aurais déjà eu une dépression nerveuse. Je lui tire ma révérence pour son pouvoir, j'espère simplement qu'il n'y a pas d'échanges de services entre toi et lui.

Mon cher Ignace, je serai d'accord avec toi si tu me prouves que ce qu'on a dit dans notre lettre n'est pas vrai. Ce que nous avons demandé est très simple: nous voulons que l'esprit de la constitution de la F.E.U.M. nous ait et toutes adoptées l'année passée soit respectée. On ne peut pas cacher la vérité avec de belles phrases ou en affirmant des fausses

vérités. (Je les passe, car ça serait long!)

Quant à ta tête et à la prison, je ne crois pas que cela s'applique ici. Il y a des lois et elles sont respectées, nous ne sommes pas chez Duvalier ou autre tyran. Les différends doivent être réglés dans une concertation véritable et sans arrière-pensées. Ce qui est arrivé est digne de la "gang" que nous avons affronté ensemble l'année passée. Je n'aimerais pas que l'édifice qui dit "l'histoire est un éternel recommencement", se vérifie à nouveau.

Pour finir, mon cher frère, je ne te rappellerai pas les prises de positions des mauvais tous que l'on jure certains individus car l'histoire est un éternel recommencement, alors prends garde!

Ton frère Mebdi Attia

Café La
(Brühante)

376 St-Georges, Moncton

854-5243

Heures d'ouverture

Lundi: 6h.00 p.m. à minuit

Mardi - vendredi: 8h.00 a.m. à minuit

Samedi et dimanche: 10h.00 a.m. à minuit

Salle à manger licenciée.

Cafés • infusions • gâteaux • croissants
jus naturels • salades variées

Kacho: quelques clarifications

L'Histoire du club étudiant Le Kacho n'est pas très belle à raconter. Un club mal géré, malpropre, un service minimum à la clientèle, une dette sans cesse accumulée au fil des années, et ce, même si le Kacho ne avait cumulé une modique somme de 1.000 \$ annuellement pour couvrir les frais d'oyer, chauffage et électricité. Et ce n'est pas la couverture illégale du club aux petites heures du matin et en quatre mois, l'excédut de la F.E.U.M. a passé trois gréments, aucune amélioration locale incommensurable à être émise et l'en passe.

Ceci démontre qu'il y a eu de la part de la gérance, un manque flagrant de responsabilité professionnelle et un manque de respect envers la population étudiante du Campus universitaire de Moncton. Cela prouve aussi deux choses. Premièrement, l'incapacité de la F.E.U.M. de par sa structure actuelle à gérer de façon adéquate, un club étudiant tel le Kacho, et deuxièmement, il faut qu'il y ait un changement à un moment donné.

Voilà que pendant l'été 1983, au mois de juin, le 18, pour être précis, une entente est amorcée sur la table de la F.E.U.M. venant de l'administration de l'U de M. Après discussion, elle fut refusée. Deux semaines se sont écoulées et c'est le 5 juillet qu'une nouvelle entente est proposée, et ce, par conférence téléphonique quelque peu irrégulière. Cette nouvelle entente est acceptée à un vote de 9 pour, 3 contre et une personne absente (de là l'irrégularité de la conférence). Par la suite, elle fut signée le 7 juillet dernier.

Cette entente consistait en gros à la création d'une nouvelle corporation celle de l'APARE (Agence de Promotion des Activités Recréatives Étudiantes) dont le but principal est la réhabilitation du club Le Kacho. Autant au niveau du service aux étudiants, sa situation financière ainsi que la rénovation quasi-totale du dit club. La nouvelle corporation sera formée de 15 administrateurs, dont 9 étudiants (aucun représentant une faculté), 2 anciens et amis, 2 professeurs et 2 administrateurs de l'U de M. En passant, les étudiants ont toujours la majorité du conseil.

De plus, par cette entente l'administration de l'U de M fait préemptivement un prêt de 60.000 \$ à la corporation de l'APARE

(au taux préférentiel, qui, pour ceux qui ne le savent pas, est d'intérêt le plus bas possible à avoir sur les marchés financiers) et de 60.000 \$ pour que l'APARE puisse effectuer les améliorations mentionnées ci-haut ainsi que payer la somme de 1.000 \$ qu'elle absorbe au nom du Kacho.

Voici en gros, ce qu'il consistait l'entente. Depuis ce temps, il y a eu bien des événements. En particulier, l'assemblée générale spéciale du 21 septembre dernier où les étudiants étaient invités à se prononcer sur deux points. Un, l'entente conclue entre l'U de M et la F.E.U.M. et deux, l'entente conclue avec la F.E.U.M. et les agissements du président de la F.E.U.M.: Pierre Landry.

De ce fait, l'assemblée a rejeté l'entente (signé du 21 septembre) et a décidé d'accepter (selon du 23 septembre). L'entente qui consiste à donner au président de la F.E.U.M. la direction de l'APARE. Ainsi, en enlevant le droit de l'administration de l'U de M. Par contre, ils auront droit de s'agérer à l'intérieur au sein de l'APARE.

Alors, si je m'arrête à cette dernière entente, il y a là, des points bien contradictoires. Premièrement, cette nouvelle entente ne peut entrer en vigueur si la F.E.U.M. n'est pas d'accord avec l'APARE car cette dernière est une corporation indépendante. Deuxièmement, même si elle gère ni par la F.E.U.M. ni par l'U de M. Troisième, même dans le cas où cela pourrait être possible, on laisse la F.E.U.M. décider de la sorte des décisions de la corporation de l'APARE dans les mains des 9 étudiants et des 2 anciens et amis, et ce, en "collaboration" avec la F.E.U.M. On a vu par là, que l'entente n'a pas passé, l'incapacité de la F.E.U.M. à gérer un club, autre contradiction.

De plus, on instaure cette nouvelle entente du fait que 2 administrateurs et 2 professeurs de l'U de M. faisant partie du CA de l'APARE pourraient avoir des problèmes. On a vu par là, que l'entente n'a pas passé, l'incapacité de la F.E.U.M. à gérer un club, autre contradiction. De plus, on instaure cette nouvelle entente du fait que 2 administrateurs et 2 professeurs de l'U de M. faisant partie du CA de l'APARE pourraient avoir des problèmes. On a vu par là, que l'entente n'a pas passé, l'incapacité de la F.E.U.M. à gérer un club, autre contradiction.

On reproche aussi à l'entente, le fait qu'elle va à l'encontre du rétrograde de l'an dernier, soit un vote majoritaire de 72% en faveur du projet "B" pour le centre social. Selon Le Front (Rubrique info, 23 septembre), l'entente ressemble aux prémisses du projet "A" dont le but était de faire que, bien, ils sont complètement en dehors de la carte. Cette nouvelle corporation de l'APARE n'entre pas en conflit avec le projet du centre social. Ce sont aujourd'hui, deux choses bien distinctes. Le recteur de l'U de M nous a affirmé ce fait, et de plus, il continue plus que jamais à amasser les fonds qui manquent à la mise en œuvre du projet "B" du centre social.

Il ne faut pas se laisser! Si l'U de M a proposé une entente, elle n'est pas la seule qui concerne le Kacho, et qu'elle fut conjointement avec le projet "B" du centre social. C'est n'est ni dans un but "de gros sous" selon le recteur de l'U de M. Le Front n'a ni dans un but de contrôle de la part de l'administration de l'U de M. Ils en sont seulement venus à la conclusion que justement "trop c'est trop".

Où est mon discours?

"Où est mon discours? .. Ou est mon discours? .." Voilà les premiers cris que j'ai entendus le jour où, passant près du bureau de M. le Président, il était très excité, il disait qu'il était le maître d'une cérémonie royale. Malheureusement, tous mes efforts n'ont pas réussi à attirer son attention. C'était impossible de le faire sortir de son hystérie. Heureusement, j'ai pu passer à côté de sa salle passait dans les environs du bureau, elle m'a laissé passer et j'ai eu une sorte de fête de facilité. Tous toutes les étudiants de l'APARE étaient fortement invités(e)s à passer l'après-midi au grand air et au beau soleil tout en mangeant des saucisses, disons un peu brûlées sur des pains secs. "Mais en quel honneur?" demandai-je, tout confus. "M.V. ne sait pas qu'il y a une assemblée générale spéciale de la F.E.U.M. cet après-midi?" Elle m'affirma qu'il était au courant de la réunion.

J'étais tout à fait dépassé car ce même conférence n'avait jamais été annoncée le vendredi 16 septembre, qu'il désapprouvait notre décision officielle de boycotter la réunion régulière du 14 septembre. Alors, automa-

tement 23 septembre, le Front n'est pas normal qu'un club étudiant dont l'estime annuelle des profits est en faveur du projet "B" pour le centre social. Il possède une capacité de 535 personnes par activité, ne laisse aucun profit. Il est composé de 135 personnes et qui arrivent à faire, annuellement, un bénéfice de 25.000 \$.

Parallèlement, on mentionne l'Éditorial du 23 septembre, où le Front qu'on ne voit pas parier de ceux qui avaient des intérêts personnels à ce que l'APARE voit le jour. En bien, le vois malheureusement les intérêts à la masse étudiante, qui est d'avoir un club étudiant bien géré, propre et qui offre un service adéquat. Ce serait plutôt le projet "B" du Front qu'il faudrait pas parler de ceux qui auraient des intérêts personnels à ce que l'APARE ne voit pas le jour.

De plus, la rumeur que le Kacho allait être fermé par la licence de boisson n'est plus une, c'est un fait réel. Dans les conditions

passées, il était impossible, voire même dangereux, de laisser le club Le Kacho ouvert. Par exemple, danger d'incendie. Alors, si le Kacho perdait sa licence, le club risquerait de ne plus jamais ouvrir, ou du moins ne l'aurait pas avant le 1er janvier 1984. C'est pour l'une de ces principales raisons que l'entente fut signée avec la F.E.U.M. Les rénovations vont bientôt se terminer afin de rendre le club disponible le plus tôt possible. En attendant d'avoir un nouveau permis de boisson (si tout va bien dans la gérance du Kacho), le club fonctionnera sur le permis institutionnel de l'U de M. lequel donne droit aux facultés de faire des activités avec boissons alcoolisées.

Tous ces faits m'amenent à répondre à votre question de l'Éditorial du vendredi 23 septembre, du Front le Front, à savoir, quel est le sérieux des gens qui questionnent la suite logique du quorum est demandé? En bien, je vous réponds ceci.

Quand on voit une assemblée générale tourner au vinaigre, on se rend compte en analysant les faits et les

consequences futures du manque d'information présente et accessible à l'assemblée, et lorsque l'on se rend compte que les intérêts nient de toute la masse étudiante du campus ne sont pas bien représentés, il est de faire marcher sa matière et de ce fait... agir comme tel.

Ceci n'est qu'une opinion personnelle, qui je crois, mérite réflexion. En guise de conclusion, on m'a proposé à l'Éditorial du 12 septembre dernier (journal le Front), on nous souhaite (à nous, étudiants) un bon bain de politisation, eh bien moi, je suis désolé! Ne vous gênez surtout pas, il y a de la place!

Tracy Jobson, Étudiant

(NDLR) - Nous ferons remarquer à ce lecteur que les récents événements (voir la page 3) prouvent que le journal Le Front n'était pas autant "en dehors de la carte" qu'on nous le fait croire. Nous ne voyons pas la nécessité de polémiquer avec des personnes qui nous nous nous fions au bon sens de nos lecteurs.

SPAGNETT HOUSE
1200
726 MOUNTAIN RD.
MONCTON NB.

855-5555

En terminant, j'aimerais dire que cet article ne vise pas tous/toutes les étudiants de l'AEFAUM car ce ne sont pas tous/toutes les étudiants de cette faculté qui ont méprisé notre décision. Elle m'affirme tous/toutes les étudiants de l'AEFAUM qui "avaient" le parole pour un geste totalement opposé et hypocrite. Non, cet article concerne plutôt celui ou celle qui par(e)nt et agit(s)ent en votre nom.

Jean Bernard
 Étudiant dept. d'histoire
 Faculté des Arts

ÉCHOS

Violence: un sondage public

VIOLENCE: UN SONDAGE PUBLIC

Le but de ce sondage est de recueillir de l'information sur le problème de la violence et plus spécifiquement la violence dans le couple (marié ou non-marié). Ce questionnaire s'intéresse surtout à la violence physique et verbale.

Par violence physique, nous entendons tout acte ou action violente tel que poussee, tape, coup de poing, coup de pied ou tout autre geste violent. La violence verbale se définit comme toute expression ou parole agressive telle que menace, insulte, injure ou propos obscène.

Ce sondage est anonyme et strictement confidentiel. Alors veuillez remplir le sondage le plus honnêtement possible et le faire parvenir à:

Option: Counselling pour Hommes Inc.
101, rue Gordon
Moncton, N.-B.
E1C 1M5
Tel. 855-2461

Femmes Inc.
C.P. 1247
Moncton, N.-B.
ou E1C 8T9

Homme () Age _____ Localité _____

Femme () Occupation _____

1. Avez-vous déjà lu ou entendu parler de la violence physique faite aux femmes par leur partenaire? () ()

Anglais ()
Français ()
OUI NON

a. Si oui, par lequel des moyens suivants?

1. radio ()
2. revues ()
3. livres ()
4. journaux ()
5. télévision ()
6. échange personnel ()
7. autres _____

2. Avez-vous déjà été témoin visuel de violence physique faite à une femme par son partenaire? () ()

a. Si oui, qui sont ces gens par rapport à vous?

1. père et mère ()
2. parents ()
3. amis ()
4. voisins ()
5. inconnus ()
6. autres _____

3. Connaissez-vous personnellement une femme qui a subi des blessures physiques à cause de son partenaire? () ()

a. Si plus d'une femme, veuillez indiquer le nombre _____

4. Avez-vous déjà reçu des confidences (au sujet de la violence) d'une femme battue par son partenaire? () ()

a. Si plus d'une femme, veuillez indiquer le nombre _____

5. Avez-vous déjà été:

a. victime d'agression physique par votre partenaire? () ()

b. victime d'agression verbale par votre partenaire? () ()

c. victime d'agression sexuelle par votre partenaire? () ()

6. Avez-vous déjà utilisé de la:

a. violence physique envers votre partenaire? () ()

b. violence verbale envers votre partenaire? () ()

c. violence sexuelle envers votre partenaire? () ()

* Si non aux questions 5 et 6, sautez à la question 8.

7. Si oui à la question 5 et/ou 6, qui est responsable de ce geste?

1. moi-même ()
2. ma/mmon partenaire ()
3. autres ()

a. Si oui à la question 5 et/ou 6, veuillez indiquer approximativement le nombre de fois depuis un an _____

b. Lequel des services suivants avez-vous utilisés?

1. aucun ()
2. hôpital ()
3. docteur ()
4. police ()
5. ami(e)s ()
6. parents ()
7. religieux(ue)s ()
8. services sociaux ()
9. conseillers matrimoniaux ()
10. enrichissement familial ()
11. avocat, juge (justice) ()
12. clinique de la santé mentale ()
13. renouveau conjugal ()
14. foyer d'accueil ()
15. autres (s) _____

c. Habitez-vous encore avec le/la partenaire avec qui l'incident de violence a eu lieu? () ()

8. Sentez-vous la nécessité d'un service particulier traitant de la violence entre les partenaires d'un couple? () ()

9. Sentez-vous la nécessité d'un service destiné aux femmes qui subissent la violence de leur partenaire? () ()

10. Sentez-vous la nécessité d'un service destiné aux hommes qui usent de violence envers leur partenaire? () ()

11. Commentaires _____

Sciences infirmières

Sciences Infirmières

La dernière réunion du Conseil étudiant des Sciences Infirmières a eu lieu le 26 septembre, 1983.

Carole Martin accepta le poste de Secrétaire qui fut voté à l'unanimité.

En ce qui concerne le poste de président, personne fut élue donc les tâches seront divisées parmi les membres du Conseil étudiant.

Eliane Beletadu, professeure en Sciences Infirmières demande votre participation au festival du 20e anniversaire de l'Université, le 22 et 23 octobre. Il serait préférable que chaque étudiant(e) participerait au moins 2 heures dans divers activités, c'est-à-dire kiosques, montage de présentation de santé communautaire, etc.... Pour plus d'informations, contactez votre présidente de classe.

Bonne semaine!!

Donna Lynn Steeves
Conseillère, Conseil étudiant
Sciences Infirmières

VITA NUTRITION



Aliments Naturels • Natural Foods

Pain frais
Croissants

Vitamines
Herbes

Cosmétiques

126 rue Archibald, N.-B.

Moncton, N.-B.

854-0308

PLACE CHAMPLAIN

Betty Rubin

Ciné-Campus

30 septembre 1-2 octobre

LA TEMPÊTE
(TEMPEST)

Américain, 1982, 140 min. Cost. Comédie satirique adaptée par Paul Mazursky. Scén. P. Mazursky, Leon Capetanos, Phil. Don McGuire, Mike. Storm, Yamashita, Munt. Don Cambern, Int. John Casanova, Susan Sarandon, Paul Joly, Mory Tremblay, Gene Rosowick, Vittorio Gassman.

Un architecte new-yorkais, Philip, a la vie indépendante de la métropole américaine pour s'installer sur une petite île grecque avec sa fille adolescente, Miranda, et une amie de jeunesse, Andrea. Là, il découvre son temps à passer en état de nature et en état avec l'aide d'un bergeur, Kallianeros, ainsi qu'une charmante jeune fille de Miranda, Soranet. Un esprit sur lequel se trouve le visage de Philip. Andrea, devenue la maîtresse d'un cadet de la mafia, Alvaro. Une tempête soudaine jette à la mer les passagers qui échouent sur l'île. Philip doit observer une comédie d'illusion.

Mazursky a modernisé et transformé deux éléments d'une pièce célèbre de Shakespeare et s'est efforcé de rendre le film sur un ton de farces. Il y a des trouvailles amusantes dans sa transposition, mais l'ensemble manque surtout de touches satiriques assez piquantes. Dans l'ensemble de l'œuvre, ce film apparaît comme un exercice de détente auquel les comédiens participent avec plaisir. (4)



Ciné-Club



"L'INVITATION"

Un simple employé de bureau hérite la maison de sa mère décédée; il y invite ses collègues de travail à une petite fête. Un film d'une grande tendresse où le drame personnel et l'humour se marient avec excellence. Une des plus grandes réussites Suisses des années 1970. Récompense de plusieurs prix.

Réalisateur, Claude Goretta; Co-producteur, Suisse-France, 1973, 80 minutes; Interprètes, Michel Robin, Jean-Claude Bideau, Jean Champion, Pierre Collet, François Simon. Le 4 octobre, 1983

L'organisation "CINÉ-CLUB", parrainée par la Production française de l'Office national du film, est en train de mettre sur pied un programme de visionnement de films de repertoire à Moncton. Le Ciné-club mettra à l'affiche un long métrage de marque, précédé d'un court métrage (animation ou autre) à tous les deux mardis à compter du 4 octobre, dans la salle de projection de l'ONF, au premier étage du 1222, rue Main, à Moncton. Les présentations se feront à 19h30, et le prix d'entrée sera de 2,75\$. Il y a amplement de stationnement à la droite et à l'arrière de l'édifice du C.N.

FILMS AVANT NOËL 1983

4 octobre 1983.

L'INVITATION: de Claude Goretta (1973)

18 octobre 1983:

LES MISTONS: de Truffaut (1950) et LE CIRQUE: de Charlie Chaplin (1928)

1 novembre 1983:

AU CLAIR DE LA LUNE: de Marc-André Fortier (1983). Le réalisateur sera présent *

15 novembre 1983:

LES FRAISES SAUVAGES: de Bergman (1957) Version originale avec sous-titres anglais.

29 novembre 1983:

LE MECANO DE LA GÉNÉRALE (THE GENERAL): de Buster Keaton (1927)

13 décembre 1983:

L'AVENTURA: d'Antonioni (1960) Version originale avec sous-titres anglais.

* Ce film sera aussi présenté au Ciné-fundi, (Ciné-campus) U de M, le lundi, 31 octobre à 20h00. Le réalisateur sera présent.

Un bref aperçu des films d'après Noël: "Les enfants du paradis" (Carné); "J. A. Martin, photographe" (Beaudin); "Ugetsu" (Mizoguchi); "Métropolis" (Lang); "La séduction de Min" (Wertheimer); "Les charmes discrets de la bourgeoisie" (Bumel); "Eric" (Grec Von Stroheim); "Pierrot le fou" (Godard); "Catch 22" (Nichols); "Grand Hotel" (Goulding); etc.

Pour de plus amples renseignements, composez le 388-6104.

Bienvenu à tous!

André Theriault
Coordonnateur

3 octobre UN MONOLOGUE NORD-SUD

57 mn 41 s 106C 0282 020

R: Jacques Godbout P: Jacques Bobet

Ce film scrute les relations internationales entre pays riches et pays pauvres dans le contexte du "dialogue Nord-Sud", à partir d'un exemple précis: Haïti. On rencontre des représentants canadiens, ainsi que des dirigeants attirés ici par un "cheap labor" abondant et peu exigeant. On étudie "le dossier de la balle de baseball professionnelle", produite à Haïti, et bien d'autres cas. Et on pose une question difficile: à qui profite vraiment l'aide internationale?

4-5-6-7-8-9 octobre

GANDHI

Anglais, 1982, 188 min. Cost. Biopic. Grande biographie inspirée par Richard Attenborough. Scén. John Briley. Int. Ben Williams, Roshni Taylor, Man. Rickman, George Forman, Munt. John Burt, Int. Ben Kingsley, Roshni, Hastings, Roshni, Ben, John, Chastain, Geraldine James, Saeed Adaji.

En 1981, un Anglais de Sud, un jeune avocat indien, Mohandas K. Gandhi, fait un effort colossal. 286 fois, il se dévoue à défendre ses compatriotes victimes de ses misères, ce qui lui vaut d'être assassiné. Mais aussi une reconnaissance internationale pour sa valeur de la non-violence dans la lutte qu'il mène. Il meurt en 1915 dans son pays, après avoir contrôlé l'indianisme, un point sans lequel il n'y aurait eu de politique de non-violence (ahimsa) politique. Son prestige grandit d'année en année à l'épreuve des épreuves et triomphe. L'Inde obtient son indépendance en 1947, mais Gandhi meurt assassiné l'année suivante.

Dans une mise en scène classique et soignée qui reflète la violence traditionnelle au spectaculaire, on prend contact en même temps avec la vie d'un des grands hommes du vingtième siècle et avec l'histoire du pays dont la violence la représente. À l'approche du moment de la mort, on voit à l'écran le visage de Gandhi et on se sent à l'écoute d'une question de la vie et de l'intelligence dans la vie, de l'importance du rôle pour parler du danger. Quelques acteurs comme tout de courtes, respectent (2)

Échos Sciences sociales

L'Association des étudiants de la faculté des Sciences Sociales invite les étudiants et étudiantes à se porter candidat(e)s pour l'un des postes suivants.

Secrétaire Trésorier(e) Représentant(e) étudiant(e) au conseil de la faculté

Les mises en candidature seront acceptées à partir du jeudi 29 septembre jusqu'au mardi 4 octobre 1983. La période de cabale se fera le mercredi 5 octobre et le jeudi 6 octobre et ce le vendredi 7 octobre qu'aura lieu l'élection.

Tous ceux et celles qui sont intéressé(e)s à l'un des postes ci-haut mentionnés sont priés de faire parvenir leur mise en candidature au local 337-1 (près du salon étudiant).

De plus, la constitution de l'IA.E.F.S.S. prévoit pour la composition du conseil d'administration de l'Association, la présence de représentant(e)s pour chacun des départements

de la faculté. Les départements de 101 étudiants ou plus ont droit à 2 représentant(e)s et les départements de moins de 100 étudiants ont droit à 1 représentant(e). Nous invitons donc les conseils étudiants des différents départements à élire le ou les représentant(e)s de leur choix.

Pour ce qui est des

La Coopérative académique des étudiant(e)s de l'Université de Moncton (C.A.E.U.M.).

Située au sous-sol de Tallon, elle vous invite à venir faire un tour. Elle offre divers services. La coopérative, organisme à but non-lucratif, est dirigée par les étudiants membres. Ouverte à tous les étudiants, la coopérative vous souhaite la bienvenue.

Contrats

Ceux ou celles qui sont venus signer des contrats l'année passée, pour divers

postes à la présidence, vice-présidence et représentant à la F.E.U.M., rappellent qu'une élection a eu lieu à la fin de l'année dernière et que les candidats à se présenter à chacun des postes ont été élus par acclamation. C'est ainsi que nous retrouvons la présidence: Carla White, vice-présidence: Roger Lavioie, représentant à la

F.E.U.M., Erik Roy.

L'A.E.F.S.S. se propose de défendre les droits des étudiants et étudiantes à la faculté en prenant position sur différents dossiers chauds. Pour se faire, nous avons besoin de toutes et de chacune(e).

Si ça vous intéresse, joignez-vous à nous.

La Coopérative étudiante

articles exposés, sont priés de venir à la coop afin de changer l'adresse des contrats. N'oubliez pas qu'après un an d'exposition, la coopérative retient comme dons ces articles. Alors si vous tenez à vos choses, venez renouveler vos contrats. Ce règlement entre en vigueur dans deux semaines.

Livres

Livres de cours en exposition à la coopérative. Beaucoup d'étudiants sont venus exposer leurs livres de cours pour Sciences et génie, Administration, Sciences infirmières, Langues... Ils sont à bas prix et constituent un bon achat.

Soyez curieux, venez voir! Il y a peut-être ce livre qui coûtait trop cher.

Nous invitons la masse étudiante à profiter de ces services. Que vous ayez de l'artisanat, des livres, des disques, du linge ou divers articles à exposer, venez nous voir. Après tout la coopérative existe pour nous, pour nous tous.

Du pain frais!

A venir. D'un pain frais, eh bien oui! Bien sûr, on va offrir le bon pain frais fait par la boulangerie de Grand-

Digue. Il y aura du pain blanc non tranché, ainsi que du pain de blé entier non tranché. Quelque chose à ne pas manquer d'ici deux semaines.

La coopérative vous offre encore cette année le service des sandwiches "sous-marin" venant de chez Ed's Sub Shop. En plus de sous-marins ordinaires, il y aura les sous-marins libanais. Alors nous vous le rappelons: tous les mercredis seront "la journée du sous-marin" à la coopérative.

Membres

Tous peuvent devenir membres de la coopérative. La carte coûte seulement 5,00 dollars, elle vous demande deux heures de bénévolat par mois, ce qui n'est pas grand chose. Vous bénéficiez de 15% de réduction à tous les achats.

La coopérative a pour but de s'occuper de nous, pourquoi ne pas garder notre coopérative en marche, on a ce qu'on veut à la coop!

Pour plus de renseignements au sujet de la carte de membre, veuillez venir à la coop.

Merci, à bientôt!

CONVOGATION À UNE RÉUNION RÉGULIÈRE DE LA FEUM

qui se tiendra le mardi 4 octobre à 19h au local 106 de l'Édifice des Arts

- Ordre du jour:
- 1) adoption de l'ordre du jour
 - 2) adoption du procès verbal de la réunion du 28 septembre 1983
 - 3) prise de parole
 - 4) budget
 - 5) direction du Kachô
 - 6) moins de 19 ans
 - 7) sécurité
 - 8) arriérée négociée
 - 9) autres
 - 10) levée de l'assemblée

LE PENTAX MX



- Un superbe reflex mono-objectif 35mm de type professionnel
- Très compact et ultra-léger
- Boîtier moulé sous pression entièrement en métal
- Affichage de la valeur d'ouverture du diaphragme et des vitesses d'obturation dans le viseur
- Mesure rapide et précise grâce à une photodiode à l'insensibilité de gallium
- Réglage de la profondeur de champ
- Circuit électronique très efficace
- Vaste gamme de prix de 40 objectifs SMC Pentax
- Dispositif d'alimentation motorisée, enregistreur de données et une foule d'autres accessoires

PENTAX
IMDX

Reid's Photo Centre

Bienvenue aux étudiants

Rabais pour étudiants sur l'équipement photographique et l'équipement de chambre noir

881, rue Main, Moncton 855-4390

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LE DROIT À L'AVORTEMENT
CAISSE POSTALE 935, SUCCURSALE Q
TORONTO, ONT. M4T 2P1
C.P. 474, Moncton, N.-B.

Le but de l'ACDA est de voir à ce qu'aucune canadienne se voie refuser l'accès à un avortement légal et sans danger. Notre objectif est l'annulation de tous les articles traitant de l'avortement dans le Code criminel canadien, ainsi que la mise sur pied de services de counselling, de contraception et d'avortement adéquats à travers tout le pays.

Nous considérons que le droit à un avortement légal et sans danger constitue en fait un droit fondamental.

JE VEUX DEVENIR MEMBRE DE L'ACDA! Date: _____

Nom (en lettres d'imprimerie) _____

Adresse _____

Code _____

Poste _____

Telephone au _____

Domicile _____

Telephone au _____

Emploi (facultatif) _____

Nom du député fédéral _____

Vous trouverez ci-inclus ma cotisation annuelle au montant de: _____

Individu-10,00\$ Faible revenu 3,00\$
Famille-15,00\$ Groupe afflué -25,00\$
Parrainage-100,00\$ plus 5\$. Soutien-25,00 à 100,00\$
Les chèques postales sont acceptés. Votre chèque encaissé constitue un reçu.

Je suis en accord avec les objectifs poursuivis par l'ACDA.

(Signature) _____

Voulez-vous nous aider?

Porte-parole ☐ Rédaction de lettres ☐

Traduction ☐ Rédaction de lettres ☐

Autres ☐

De l'oeil au cerveau

De l'oeil au cerveau

Savez-vous que dans le processus de la vision, c'est le cerveau qui voit? Les yeux ont une fonction très simple, celle de capter et de transformer la lumière en un signal électrochimique qui stimule certaines cellules du cerveau. Si la partie de votre cerveau responsable de la vision était endommagée, vous deviendriez aveugles, même si vos yeux continuaient de fonctionner parfaitement. Il est nécessaire pour bien comprendre ce processus de visiter l'exposition.

De l'oeil au cerveau veut le déplacement. Une exposition à première vue remarquable et très intéressante.

À travers des jeux d'images et de lumières,

découvrez la sensation de voir votre œil augmenter de dimension. Vous pourrez aussi voir des images en trois dimensions. Admirez les couleurs et leurs effets, tel qu'une apparition rythmée de blanc et de noir peut stimuler les cellules de la rétine de façon à faire apparaître des cellules. Il y a aussi la disparité rétinienne qui consiste à faire apparaître des objets et en vous couvrant l'œil, si vous vous déplaciez légèrement, vous ne pourrez voir l'un des objets. Avez-vous réussi?

Enfin, pour tout voir dire, de l'oeil au cerveau est une exposition indéchiffrable. Vous pourrez vous amuser, expérimenter et surtout vous instruire. La présentation est au musée Académien du 23 septembre au 10 novembre.

Par: Marjorie Théodore,

"Ricaïns" cartes sur table

Par Sonia Eliev-A.

Depuis plus de 40 ans, les fascistes refusent d'écouter, refusent de prendre conscience et d'admettre leurs crimes.

Les "Ricaïns" sont convaincus que leur histoire de démocratie a fait ses preuves en Amérique et surtout dans le cœur de tout citoyen américain. Plaisé, humilié, secoué, vendu, "espionné, dirigé, légitimé, endoctriné, préché, contrôlé, estimé, apprécié, censuré, commandé par des êtres qui n'ont ni le titre ni la science ni la vertu..."

Les médias et le gouvernement américain devaient l'attention du peuple des crimes et républiques sociales sont coupables des multinationales. Pourquoi? À savoir que les plus hauts échelons de la hiérarchie américaine sont achetés afin de garantir les intérêts capitalistes de ces multinationales en Amérique Centrale par exemple. La voie du terrorisme et l'introduction de régimes militaires sont appuyés par l'administration Reagan qui acclame la stabilité d'un nouvel ordre fasciste, tandis que les actions prises par les dirigeants de ces nouvelles dictatures issues à la base de la "démocratie américaine" sont des plus ignobles: emprisonnement, enlèvement, torture, meurtre!!

Citons quelques exemples où les politiques américaines ont imposé (aussi démocratiquement que possible) des régimes fascistes et terroristes: Amérique du Sud et Amérique Centrale: (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, République Dominicaine, El Salvador, Guatemala, Haïti, Honduras, Paraguay, Uruguay, Nicaragua (avant 1979))

En Afrique: (Libéria, Maroc, Afrique du Sud, Tunisie, Égypte, Cameroun, Côte d'Ivoire, etc.)

Méditerranée (Turquie)

Tous ces citoyens américains sont coupables de violations des Droits de l'Homme: le Président d'Aubusson le Président d'Aubusson, l'ancien Général Rios Montt au Guatemala le Général Pinochet au Chili le Président Marcos aux Philippines le Président Jean-Claude Duvalier en Haïti et ainsi de suite sous des slogans politiques de **LAISSEZ-NOUS VOUS EXPLOITER OU NOUS VOUS EXTERMINERONS!**

On ne peut parler de justice dans des conditions aussi sombres et dégoûtantes, des conditions qui asservissent des peuples entiers au-delà de quelques têtes échevelées - on ne peut parler de justice quand nos pays de démocraties libérales ont tué plus de 45.000 hommes, femmes et



enfants non-combattants au El Salvador, on ne peut parler de justice quand on laisse nos citoyens américains et canadiens dans une ignorance injustifiée en raison de renseignements reçus, structures, censurés par nos médias, contrôlés ailleurs!

La paranoïa américaine de voir s'établir le communisme au sein des populations latino-américaines est un jugement mal porté et si l'administration Reagan continue à exercer des politiques de déstabilisation envers les mouvements marxistes actuellement soutenus par le peuple en Amérique Centrale,

des pays n'auront d'autres alternatives que de s'allier avec l'URSS - exemple concret de Cuba - voire, "le marxisme c'est pas sorcier", et encore très loin de racines communistes!

Les répressions politiques grandissantes et cruelles qui existent actuellement en Amérique Centrale obligent la masse à vivre dans de lamentables conditions sociales et économiques: de ce fait, la répression devient un stimulus apte à faire naître la Révolution, seul moyen de lutte populaire où le peuple tout entier doit combattre... ou mourir!

Depuis le 19 juillet 1979, le Nicaragua demeure le plus bel exemple de soulèvement populaire: leur organisation post-révolutionnaire aurait-elle fait peur à Monsieur Reagan? "Être gouver-

garotté, emprisonné, fusillé, mitraillé, jugé, condamné, déporté, sacrifié, vendu, trahi, et pour comble, joué, berné, outragé, déshonoré. Voilà la gouvernance, voilà sa justice, voilà sa morale!..."

Dites-moi, qui donc soupire la détresse et le mal des peuples du El Salvador, du Guatemala, du Honduras (et j'en passe), qui donc soupire leurs enfants malades et opprimés, condamnés par ceux qui paraphagent l'Histoire sous de faux accords: cet enfant que l'on a oublié dans la misère sépulcrale pour mieux justifier nos lamentables consciences dites humaines, criminellement insensibles aux plaies agonisantes qui suppriment de leurs saccabreux cadavres, criminellement insensibles à l'exploitation des peuples déchirés par les grandes nations!??

M.O.C. (Multi-Death Corporations) affirme que l'administration Reagan est coupable de violations des droits humains, coupable du génocide des peuples des pays du Tiers-Monde, coupable de trahison envers le peuple des États-Unis pour le soutien de dictatures sans leur consentement. Ils expliquent, de plus, que si l'Amérique nous représente tous sans contrôle de nos vies par les riches et les multinationales, sans contrôler de nos vies par les politiciens et les militaires, donc nous sommes pro-américains, sinon, nous

sommes anti-américains!

Il est important pour nous de demeurer solidaires et de supporter les efforts de libération des peuples opprimés. Mettons fin à nos politiques d'oppression meurtrières, politiques d'exploitation et de destruction!

LE PEUPLE UNI
JAMAIS
NE SERA VAINCUT

¹ Proudhon
² Idem



COMPTABLES AGRÉÉS ENVISAGEZ UN DÉFI ET UNE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE

Clarkson Gordon emploie et donne une formation de C.A. à plus de diplômés d'Université que toute autre entreprise au Canada. Chaque individu occupe une place de choix chez nous. Nos programmes d'information complets, offerts à tout notre personnel démontrent que nous reconnaissons l'importance pour chaque individu de trouver un défi à sa taille.

Afin de vous aider à devenir un membre qualifié de cette profession captivante, qui ne cesse de croître, notre représentant vous rendra visite sur le campus le 25 octobre.

Vous devriez prendre les dispositions nécessaires par l'entremise de votre centre d'emploi étudiant avant le 15 octobre.



Clarkson Gordon
A MEMBER OF ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

OUVERTURE BIENTÔT

LIBRAIRIE ALTERNATIVE



"Ce que vous ne trouvez pas ailleurs, on vous le procure"

339, rue Mountain Moncton, N.-B.

EMPLOIS

CENTRE D'EMPLOI SUR LE CAMPUS Édifice Talbot, suite 401 UNIVERSITÉ DE MONCTON

Tél: 858-4254, 388-6711

26 septembre 1983

IMPORTANT — IMPORTANT — TOUS(ES) LES FINISSANT(E)S

Pour ceux/celles qui n'auraient pas reçu leur trousse d'information concernant l'emploi avec le Gouvernement du Canada, elles sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus. La date limite pour soumettre votre demande est le 14 octobre à minuit.

L'examen F1 aura lieu le 20 octobre au local A-102 du pavillon des Sciences à 19h précises.

SESSIONS D'INFORMATION

Il est recommandé de se présenter à ces sessions d'information afin de mieux vous renseigner sur la compagnie ou l'organisme qui va venir vous recruter.

OCTOBRE

10

BANQUE ROYALE DU CANADA

BAA, BSA
Économie (Sciences Sociales)
local 050, ADMINISTRATION, à 20h00.

PRÉ-SÉLECTION

N.B. Il est important de soumettre vos demandes d'emploi au Centre d'emploi avant 12h00 le jour de la date limite.

OCTOBRE

10

BANQUE ROYALE DU CANADA

BAA, BSA
Économie (Sciences Sociales)

10

PEAT, MARWICK, MITCHELL (firme comptables)
BAA (comptabilité), BSA (comptabilité/finance)

11

THORNE RIDDELL (firme comptables)
BAA (comptabilité), ou tous/toutes ceux/celles intéressés(es) à devenir comptable agréé

11

PROCTER & GAMBLE
Tous/toutes ceux/celles intéressés(es) à poursuivre une carrière en gestion commerciale

11

CANADA PACKERS

BAA, BSA (marketing)
B.Sc. Chimie

11

DOANE RAYMOND (firme comptables)
Tous/toutes ceux/celles intéressés(es) à devenir comptable agréé

12

COOPES & LYBRAND (firme comptables)

Tous/toutes ceux/celles intéressés(es) à devenir comptable agréé

14

CLARKSON & GORDON (firme comptables)

Tous/toutes ceux/celles intéressés(es) à devenir comptable agréé

14

CANADIAN GENERAL ELECTRIC

BAA, BSA
B.Sc. Mathématique
B.Sc. Sociales Économie
Carrière en finance, d'après les énoncés de qualités

14

GOVERNEMENT DU CANADA

NOVEMBRE

8

BANQUE TORONTO-DOMINION

BAA, BSA intéressés(es) à une carrière bancaire

8

MICHELIN (CANADA) LTD.

Génie industriel

ENTREVUES

N.B.

Les demandes d'emploi doivent être soumises en même temps que vous céduliez vos entrevues, au plus tard 16h30 la veille de l'entrevue.

OCTOBRE

20

TOUCHE ROSS & CO. (firme comptables)

BAA, BSA (comptabilité)
Date limite pour soumettre votre demande: 13 octobre à 16h30

26

METROPOLITAN LIFE

Tous/toutes ceux/celles intéressés(es) à poursuivre une carrière dans la vente d'assurance

NOVEMBRE

1

N.B. TELEPHONE

BAA, BSA

2

ZELLERS

BAA, BSA

Et tous/toutes ceux/celles intéressés(es) à poursuivre une carrière dans le détail

2

N.B. TELEPHONE

BAA, BSA

24

LONDON LIFE

Tous/toutes ceux/celles intéressés(es) à une carrière dans le domaine de l'assurance-vie

25

LONDON LIFE

Tous/toutes ceux/celles intéressés(es) à une carrière dans le domaine de l'assurance-vie.

IMPORTANT:

Certaines compagnies ne viendront pas recruter sur notre campus cette année mais aimeraient quand même recevoir vos demandes.

CHRYSLER CANADA - carrière dans les ventes.
Formulaire disponible au Centre d'emploi.

Les media Académiques Universitaires Inc. Compagnie de gestion de la radio CKUM-MF

Postes Ouverts:

Conseiller(ère) des facultés ou écoles suivantes:

École des Sciences Infirmières

École de Nutrition

Faculté des Sciences et de Génie

École de droit

Faculté des Arts

Faculté d'administration

Mise en candidature:

du 18 septembre au 2 octobre 1983 à 18h

Journées de "cabale"

du 3 octobre au 10 octobre 1983 à 18h

Journée d'élections

Le 11 octobre 1983, de 8h30 à 16h00 dans chaque faculté/école pour les élections du/de la conseiller(ère).

Attributions:

Les conseiller(ères) ont pour tâche essentielles de représenter l'intérêt général des membres. À cette fin, les conseillers devront assister aux réunions du conseil de leur faculté ou école respective ainsi que se faire un devoir d'être en contact avec tous les organismes et comités étudiants ou non-étudiants de notre centre universitaire, ainsi qu'être au courant des revendications de tous les membres.

Le étudiant(e) désirent se porter candidat(e) à l'un ou l'autre des postes ci-dessus doivent faire parvenir leur bulletin de candidature et curriculum vitae à:

Alt. Daniel Larose

Election de N.A.V. Inc

Maison des étudiants (2e étage)

E1A 3E9

Pour de plus amples renseignements, téléphonez: Daniel Larose, 558-4485.

Éligibilité

Les étudiant(e)s du Centre universitaire de Moncton qui ont versé à la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton (F.E.U.M.) la cotisation annuelle dont le montant est déterminé par celle-ci; -être citoyen(ne) canadien(ne) (ceci est une exigence de la loi fédérale sur la radiodiffusion, référence chapitre 376).

-s'engager, s'il(elle) est élue(e), à occuper aucun poste de direction au sein de la corporation de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton Inc. ou de l'une de ses compagnies ou organismes, des conseils étudiants incorporés ou non-incorporés des facultés ou écoles.

éditions d'acadie

En réponse au besoin exprimé dans la public pour un ouvrage traitant d'une meilleure utilisation des ressources humaines, LES ÉDITIONS D'ACADIE sont heureuses d'annoncer la publication de:

Gestion efficace du personnel

de Jean Ladouceur.

Ce livre est un instrument d'initiation à la gestion du personnel pour tous les individus intéressés à mieux comprendre le rôle des employés, à connaître les principes d'une utilisation plus efficace des ressources humaines, et contribuer à améliorer la qualité de vie au travail.



1983, 428 pages, 15 x 23 cm.

ISBN 2-7600-0293-1

29 \$.

Disponible chez votre libraire

Demandez notre catalogue 1983 sans frais:

C.P. 885,
Moncton, N.B. E1C 8N8
Tél. (506) 854-3490

Ser: ça continue

par Marc LeBlanc

Une victoire et match nul.

Tels sont les résultats du voyage de nos "Footballistes" à Terre-Neuve en fin de semaine dernière.

Samedi, les Beathoms de l'Université Memorial de St-Jean T.N. ont arraché un verdict nul à la, aux Aigles Bleus. L'unique buteur des Monctoniens a été Michel Blanchard.

Le lendemain, le bleu et or a blanchi les représentants de Terre-Neuve 2 à 0. Encore une fois, Michel Blanchard a fait la pluie et le beau temps en marquant les 2 buts de la rencontre. Helder Duarte a obtenu le jeu blanc.

Le mercredi 28 septembre, les Panthers de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard de Charlottetown, Finalistes de l'Atlantique l'an passé, étaient les visiteurs.

Depuis le début de la saison, les hommes de Mircea Roman, surprennent. Bien que l'équipe ne compte pas sur des super vedettes, elle est constituée d'un nouveau assez équilibré.

L'instructeur Mircea Roman, peut jongler avec 18 joueurs dont trois sont célèbres. Jusqu'à date, la recrue Helder Duarte de Sept-Îles a été la plus efficace. Pierre Riebe et Sorel et Trevor Newbold de Moncton ont fait de courtes apparitions devant l'immeuble fillet.

Les néo-brunswickois de la formation sont: Gilles D'Aray de Roberval, Derrick Steeves de Moncton, Michel Morin de Grand-Sault, Michel Blanchard et Philippe Eddie de Bathurst; Robert Cormier de Bouctouche, Roland Lamy de Shédiac et Denis Losier de Tracadie.

Outre Riebe et Duarte, un autre québécois porte le "short" bleue, Alain Bourget de la Gaspésie. Parmi les internationaux (étrangers) on peut remarquer: Jacques Audoux des St-Pierre et Miquelon, Samir Eliaï Muhammad Hrida et Issane Boubiannou du Maroc.

Deux acadiens (p'tits cousins) de l'Île-du-Prince-Édouard sont vêtus de bleu et or: Emile Gallant et Alvin Gallant évidemment. Le grand manitou, Mircea Roman, est satisfait de son équipe: "Nous devrions fort et c'est pour cela que nous pouvons tenir tête à des équipes comme UNB. Nous comprenons le manque de

technique par le cœur."

Malgré le succès de début, l'instructeur ne veut pas se fixer d'objectif pour le reste de la saison. Chose certaine, l'U de M évolue dans la division la plus forte de la ligue avec des équipes comme UNB et l'U de Charlottetown. Cette dernière aligne trois membres de l'équipe du Canada.

Le calendrier de soccer de l'Atlantique comprend un total de 12 parties en saison régulière et des séries éliminatoires, ou 4 équipes s'affrontent (les deux meilleures des deux divisions).

Pour donner une idée du genre de calendrier fait pour les directeurs athlétiques, mentionnons que les Aigles Bleus disputent 5 parties en moins de deux semaines.

En continuant, on remarque que la partie du mercredi 28 septembre, devant UPEI était l'avant dernière à Moncton d'ici la fin de la saison. Durant le

le "luxé" de fréquenter l'Université de Moncton, mais il a promis d'être de retour l'an prochain. Espérons-le!

Quelques-uns se demandent si cela était arrivé pour un athlète d'un certain sport, dont le nom serait (...) Quel est ce qu'on aurait fait tout le jour?

Reste que la saison est fort prometteuse et qu'il faudrait profiter de la dernière occasion pour aller manifester notre encouragement à ces vrais athlètes.

Balle-molle: Tournoi Molle-O

À la suite d'un concours, Daniel Auray, étudiant en Éducation physique, a soumis la suggestion de nommer dorénavant le tournoi de balle-molle: le tournoi Molle-O.

Ce nom représente bien, selon les responsables, l'atmosphère qui règne tout au long de la fin de semaine du tournoi.

Cette année, 46 équipes

Il en coûte 5,00\$ par équipe compétitive et gentilhomme pour l'inscription. Il faut s'inscrire au local 204 du Ceps.

La réunion des capitaines aura lieu le 4 octobre à midi au local 250 du Ceps. Les activités de la ligue débutent le 11 octobre.

Les responsables sont: Marc Boudreau pour le secteur gentilhomme et Emile Gallant pour la section compétitive. Claude Joubert sera l'arbitre en chef.

Golf

Le dimanche 18 septembre, 120 golfeurs ont participé au dixième tournoi annuel du SAR sous la responsabilité de Amédée (Maddy) Cormier. Richard Dallaire a terminé premier chez les hommes et sa soeur Ann a fait de même chez les dames.

L'an prochain, le tournoi reviendra avec quelques petites modifications.

Basketball

Les ligues masculine et féminine s'organisent

Classement soccer

Marqueurs

	PTS
Michel Blanchard, U de M	5
Peter Carpenter, UNB	4
John Dalton, SFX	4
David Foley, UNB	4
Mouftah Abdul-Salam, ACA	3
Tom Donovan, UNB	3
Mohammed Hrida, UDM	3

Est.	PJ	V	D	N	P	C	PTS
SFX	3	2	0	1	7	2	5
DAL	3	2	1	0	4	2	4
SMU	3	0	2	1	7	11	1
ACA	3	0	2	1	6	17	1

ouest	PJ	V	D	N	P	C	PTS
U de M	5	3	1	1	11	7	7
UNB	3	3	0	0	15	2	6
UPI	3	0	0	3	3	1	5
MUN	4	0	3	1	3	8	1
MTA	3	0	3	0	0	6	0

Hey! Étudiants, professeurs et personnel, l'ACLI vous invite à relever un défi: personnel qui consiste à pratiquer une activité physique pendant au moins 15 minutes, trois fois par semaine, durant tout le mois d'octobre.

Ce défi a pour but de sensibiliser la population étudiante à l'importance de l'activité physique dans sa vie.

Vous pouvez vous inscrire le jeudi 29 septembre et le vendredi 30 septembre à Tailleil et au Ceps pendant l'heure du midi. C'est gratuit!!!

De balle à oreille

(SHS) Comment un joueur de champ extérieur au baseball sait-il où la balle va tomber? Selon le physicien Peter Brancaccio, c'est grâce à son oreille! En fait, selon ce chercheur américain, c'est plutôt un organe situé à l'intérieur de l'oreille — et qui est responsable de notre sens de l'équilibre — qui, en interprétant les mouvements de la balle, calcule le point de chute de la balle. M. Brancaccio est lui-même ins-

tructeur dans les ligues juvéniles — mais il ne pense pas que sa théorie va aider ses joueurs: «La seule façon d'apprendre, c'est la pratique!» dit-il.



Michel Blanchard (invisible sur la photo) marqua le 3e but des Aigles face à Acadia.

mois d'octobre des 6 parties, l'U de M jouera une rencontre à Moncton et ce sera à Mount Allison pour clôturer leur saison régulière. La fin de semaine dernière, les Aigles Bleus étaient au pays des (New...) Tour-neuviens pour y disputer deux matches.

Un grand absent pour les retrouvailles de l'U de M et le merveilleux monde de "foot": Yazid Bouhadmani. Vous vous souvenez? Bien sûr! Bouhadmani, un algérien, a été nommé athlète de l'année sur le campus en 1982-83. Pourquoi n'est-il pas de retour? Comme beaucoup d'étudiants, Yazid n'avait pas les moyens de se payer

ont pris part au tournoi qui a été fort bien réussi sous la gouverne du responsable Denis Durepos.

L'an prochain, on s'y retrouvera au Molle-O.

Hockey Le premier tournoi annuel du SAR débutera le vendredi 30 septembre à 19h30 à l'arena J.L. Levesque. La finale "A" sera jouée le dimanche 2 octobre à 14h15 et la finale "B" à 15h30.

Huit équipes prendront part. La formule simple élimination avec consolation a été adoptée. Denis Boudin en est le responsable.

Vous avez vu? Au 3 octobre, vous allez inscrire dans la ligue intra-universitaire.

SPORTS

La femme et les sports

Avant, dans tous les domaines, les femmes, bonnes dernières, ont été silencieuses. Aujourd'hui elles parlent plus fort. Même dans le sport, elles commencent à remporter de brillants succès.

Des recherches récentes, sur les différences physiques et sportives entre l'homme et la femme, montrent que la femme a une résistance égale à celle de l'homme, à bien des égards. Certains de ses organes vitaux sont même mieux protégés contre les blessures, ses ovaires étant abrités derrière la ceinture pelvienne sont moins vulnérables que les testicules.

Quant au vieux préjugé qui veut qu'à certaines périodes du mois, les femmes ne soient pas au fait de leur forme, il est loin d'être vérifié dans le cas des athlètes. Il y a des records olympiques et des records mondiaux qui ont été atteints par des femmes à tous les stades de leur cycle-menstruel. Certaines d'entre elles voient leur menstruation cesser

lorsqu'elles sont dans des périodes d'entraînement intensif, des chercheurs attribuent le phénomène à une réduction des graisses corporelles, d'autres à la tension physique et nerveuse. Mais ils sont tous unanimes pour affirmer que cette situation est tout à fait normale.

À la puberté, la situation change. La fille entre dans une crise de croissance qui atteint son apogée vers l'âge de 12 ans pour s'apaiser vers 14 ou 15 ans. Les garçons entament, pour la plupart, leur maturation sexuelle un an et demi à deux ans plus tard que les filles. Mais ils se développent plus longtemps, parfois même jusqu'à six ans de plus. La stature des hommes finit par dépasser celle des femmes d'un peu près dix pour cent.

Pendant la croissance, le corps de l'adolescente se prépare aux maternités futures et celui du garçon se muscle, indépendamment de tout exercice, c'est un fait. Certes, le sport permet à l'un comme à

l'autre d'accroître sa force et son endurance, tout en augmentant le volume musculaire. Mais l'homme possède plus de fibres musculaires et l'avantage hormonal de la testostérone, rendant ces fibres plus volumineuses.

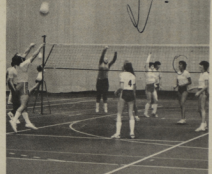
Il arrive que les caractéristiques exigées par un sport, s'unissent pour favoriser la femme. En effet, les femmes flottent mieux et elles sont plus résistantes au froid. Leurs épaules, plus étroites, tendent l'eau avec plus d'aisance.

Les grandes nageuses de fond partagent avec d'autres sportives bien entraînées, un autre avantage: leur aptitude à puiser dans des réserves d'énergie que l'homme ne possède peut-être pas. Dans le marathon, les femmes se fatiguent, bien sûr, mais rarement celles qui s'effondrent sous le coup de la douleur et de l'épuisement, frappant de nombreux coureurs après deux heures d'efforts, lorsqu'ils ont presque épuisé tout le glycogène qui alimente leurs muscles.

Outre une meilleure connaissance des caractères physiques, l'attitude nouvelle de la société, exerce une grande influence

presque tous les domaines, n'a pas épargné le monde du sport. L'effet des forces subtiles sur le sport féminin de compétition semble

encore quelles qualités il faut pour y exceller. Elles manquent d'expérience et connaissent encore mal l'esprit de compétition. Ce phénomène excepté, et mises à part la force et la vitesse supérieures des hommes, elles ne présentent aucune différence fondamentale. Les filles commettent les mêmes erreurs que les garçons; elles manifestent le même enthousiasme juvénile qu'eux. A mon avis, ce n'est qu'une question de temps.



Les études le prouvent, les femmes sont aussi résistantes que les hommes.

ce sur l'évaluation des possibilités féminines en matière de sport. Cette nouvelle volonté de vaincre qui atteint la femme dans

clair. Selon un entraîneur d'université, "Les femmes se sont mises à l'athlétisme depuis si peu de temps qu'elles ne savent pas

Personne ne prétend qu'à l'expérience égale, finissent par correspondre des performances égales, dans tous les sports. Ni même qu'en moyenne les femmes égalèrent les prouesses de la moyenne des hommes. Comme elles sont vouées par leur génie à lancer dans l'arène un organisme moins puissant pendant la majeure partie de leur vie, leurs exploits, bien loin d'être ternis, n'en sont que plus impressionnants.

Madeleine Arsenault

Une soirée où l'action ne manque pas.
Une soirée où l'action ne manque pas.

Venez danser sur la
meilleure musique en ville.

Chaque dimanche, soirée étudiante
avec "Dr. Z" James Dixon.

chez

730 rue main